

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
GBI Good Governance UCITS

Identifiant d'entité juridique :
969500W145IYSKC2MX88

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable? [cocher et compléter comme il convient; le pourcentage représente les investissements durables]

<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE 	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

L'objectif du produit financier GBI GOOD GOVERNANCE UCITS est de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence le S&P500 sur un cycle économique complet. Pour atteindre cet objectif, le produit financier sélectionne systématiquement les 100 sociétés qui ont démontré les meilleures caractéristiques de gouvernance (concept anglo saxon de « *Stewardship* ») au sein de l'univers du S&P500, en excluant les sociétés impliquées dans la fabrication du tabac, des armes controversées et dans la production et l'extraction du charbon. La thèse d'investissement de notre stratégie est que les sociétés ayant un degré élevé de « *Stewardship* » affichent les meilleurs score E, S et G.

La méthode consiste à appliquer un filtre systématique basé sur du « *Natural Language Processing* » (traitement naturel du langage), modèle développé par le Professeur Didier Cossin, permettant de classer les émetteurs de l'univers d'investissement restreint en fonction des caractéristiques de leur pratique en matière de gouvernance, telle qu'elle ressort des informations *ad hoc* publiées annuellement par lesdits émetteurs à travers le rapport 10-K, document d'information annuelle en droit américain enregistré auprès de la SEC (US Securities

and Exchange Commission). Plus précisément, nous mesurons, à l'aide d'un modèle systématique, l'occurrence des mots positifs et négatifs dans les rapports 10-K. Ces mots sont environnementaux (par exemple : carbone, climat, écologique), sociaux (par exemple : enfants sécurité, bien-être) et de gouvernance (par exemple : collégialité, coopération, avenir). Nous établissons une notation en cinq quintiles de 20% (A, B, C, D et E) pour l'univers S&P500 et n'investissons que dans les entreprises ayant une notation A, soit 100 entreprises.

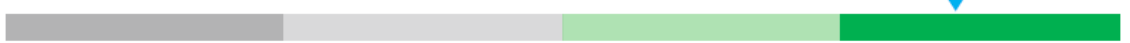
En termes d'allocation, minimum de 90% de l'exposition sera allouée à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales. D'autres investissements, ne promouvant pas les caractéristiques E/S, peuvent représenter jusqu'à 10% du portefeuille.

Afin de s'assurer que notre portefeuille reflète notre engagement E, S et G, nous mandatos Green Blue Invest, une société indépendante d'analyse de portefeuille et de données ESG sur la durabilité.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par GBI Good Governance UCITS pour les émetteurs sélectionnés étaient les suivants :

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs composant le portefeuille au 30/04/2024			
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité	Benchmark	Basé sur les déclarations des émetteurs
Carbon efficiency	29.04	107.31	tons of GHG (Scope 1 & 2) emissions per \$1M revenue
Waste efficiency	4.54	106.41	tons of waste generated per \$1M revenue
Water efficiency	1.52	9.82	thousand cubic metres fresh water used per \$1M revenue
Gender equality	29.90%	29.40%	percentage of women in boards and top management
Executive pay	138.10	140.40	ratio of executive level pay to average employee pay
Board independence	85.50%	85.50%	independent board members
Environmental good	17.50%	13.30%	portfolio allocated to environmental solutions
Social good	18.20%	13.70%	portfolio allocated to help alleviate social issues
Avoiding environmental harm	0.10%	4.80%	portfolio allocated to environmentally destructive industries
Avoiding social harm	3.50%	4.20%	portfolio allocated to industries aggravating social issues
Economic development	\$ 55,000	\$ 57,300	median income of portfolio weighted geography of economic activity
Avoiding water scarcity	2.50	2.50	geographic water use (World Resource Institute scale 0-5 from least to most water scarce areas)
Employment	4.30%	4.20%	unemployment in portfolio weighted area of economic activity
Tax gap	4.49%	4.217%	estimated % tax avoided by corporate tax mitigation schemes

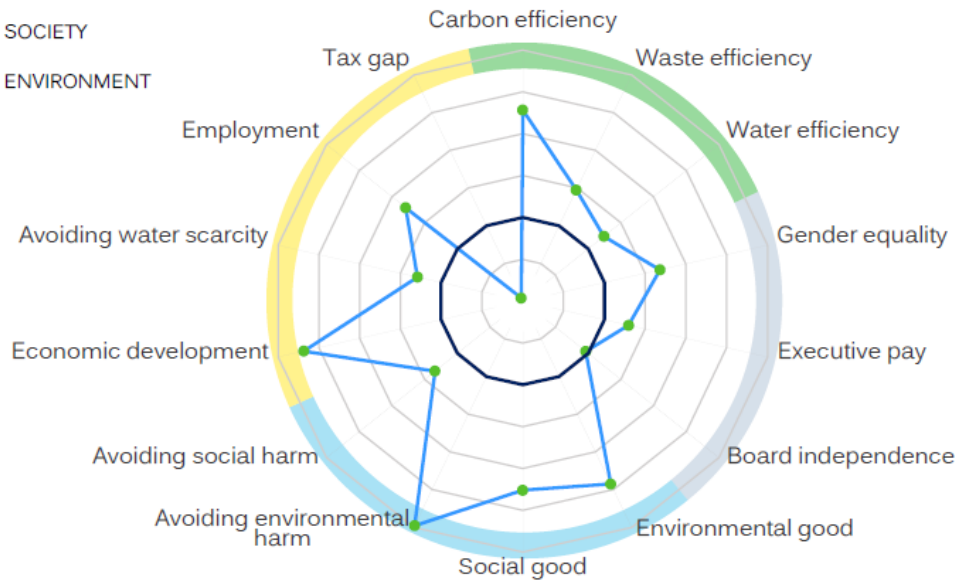


■ GOVERNANCE

■ PRODUCTS & SERVICES

■ SOCIETY

■ ENVIRONMENT



Source : Impact Cubed, Avril 2024

En outre, à partir de ces données, le *Stewardship* score est mesuré pour l'ensemble des positions en portefeuille. La performance de l'indicateur de durabilité a été de 3 sur une échelle de 3 depuis 2021 (année de création du fonds).

L'exposition aux Objectifs de Développement durable (ODD) de l'ONU est évaluée pour chaque émetteur. Impact Cubed évalue pour \$ 1 M investis dans le portefeuille le pourcentage d'impact positif aux ODD.

UN SDG PORTFOLIO EXPOSURE

1 NO POVERTY		CARBON EFFICIENCY, GENDER EQUALITY, ENVIRONMENTAL GOOD, SOCIAL GOOD, ECONOMIC DEVELOPMENT, EMPLOYMENT
2 ZERO HUNGER		TAX GAP, ENVIRONMENTAL GOOD, SOCIAL GOOD, AVOIDING ENVIRONMENTAL HARM, ECONOMIC DEVELOPMENT, EMPLOYMENT, AVOIDING WATER SCARCITY
3 GOOD HEALTH AND WELLBEING		CARBON EFFICIENCY, WASTE EFFICIENCY, WATER EFFICIENCY, GENDER EQUALITY, TAX GAP, ENVIRONMENTAL GOOD, SOCIAL GOOD, AVOIDING ENVIRONMENTAL HARM, AVOIDING SOCIAL HARM, EMPLOYMENT, AVOIDING WATER SCARCITY
4 QUALITY EDUCATION		GENDER EQUALITY, TAX GAP, SOCIAL GOOD, EMPLOYMENT
5 GENDER EQUALITY		WATER EFFICIENCY, GENDER EQUALITY, EXECUTIVE PAY, ECONOMIC DEVELOPMENT, AVOIDING WATER SCARCITY
6 CLEAN WATER AND SANITATION		WASTE EFFICIENCY, WATER EFFICIENCY, ENVIRONMENTAL GOOD, SOCIAL GOOD, AVOIDING ENVIRONMENTAL HARM, AVOIDING SOCIAL HARM, AVOIDING WATER SCARCITY
7 AFFORDABLE AND CLEAN ENERGY		CARBON EFFICIENCY, ENVIRONMENTAL GOOD, AVOIDING ENVIRONMENTAL HARM
8 DECENT WORK AND ECONOMIC GROWTH		CARBON EFFICIENCY, WASTE EFFICIENCY, WATER EFFICIENCY, EXECUTIVE PAY, BOARD INDEPENDENCE, TAX GAP, ENVIRONMENTAL GOOD, SOCIAL GOOD, AVOIDING ENVIRONMENTAL HARM, ECONOMIC DEVELOPMENT, EMPLOYMENT, AVOIDING WATER SCARCITY
9 INDUSTRY, INNOVATION AND INFRASTRUCTURE		CARBON EFFICIENCY, WASTE EFFICIENCY, WATER EFFICIENCY, TAX GAP, ENVIRONMENTAL GOOD, SOCIAL GOOD, AVOIDING ENVIRONMENTAL HARM, AVOIDING SOCIAL HARM, ECONOMIC DEVELOPMENT, AVOIDING WATER SCARCITY
10 REDUCED INEQUALITIES		GENDER EQUALITY, EXECUTIVE PAY, BOARD INDEPENDENCE, TAX GAP, ECONOMIC DEVELOPMENT, EMPLOYMENT, AVOIDING WATER SCARCITY
11 SUSTAINABLE CITIES AND COMMUNITIES		CARBON EFFICIENCY, WASTE EFFICIENCY, WATER EFFICIENCY, TAX GAP, ENVIRONMENTAL GOOD, SOCIAL GOOD, AVOIDING ENVIRONMENTAL HARM, AVOIDING SOCIAL HARM, ECONOMIC DEVELOPMENT, EMPLOYMENT, AVOIDING WATER SCARCITY
12 RESPONSIBLE CONSUMPTION AND PRODUCTION		CARBON EFFICIENCY, WASTE EFFICIENCY, WATER EFFICIENCY, ENVIRONMENTAL GOOD, SOCIAL GOOD, AVOIDING ENVIRONMENTAL HARM, AVOIDING SOCIAL HARM,
13 CLIMATE ACTION		CARBON EFFICIENCY, WASTE EFFICIENCY, WATER EFFICIENCY, ENVIRONMENTAL GOOD, AVOIDING ENVIRONMENTAL HARM, ECONOMIC DEVELOPMENT, AVOIDING WATER SCARCITY
14 LIFE BELOW WATER		CARBON EFFICIENCY, WASTE EFFICIENCY, WATER EFFICIENCY, ENVIRONMENTAL GOOD, AVOIDING ENVIRONMENTAL HARM, AVOIDING WATER SCARCITY
15 LIFE ON LAND		CARBON EFFICIENCY, WASTE EFFICIENCY, WATER EFFICIENCY, ENVIRONMENTAL GOOD, SOCIAL GOOD, AVOIDING ENVIRONMENTAL HARM, AVOIDING WATER SCARCITY
16 PEACE, JUSTICE AND STRONG INSTITUTIONS		GENDER EQUALITY, EXECUTIVE PAY, BOARD INDEPENDENCE, TAX GAP, ENVIRONMENTAL GOOD, SOCIAL GOOD, AVOIDING ENVIRONMENTAL HARM, AVOIDING SOCIAL HARM, ECONOMIC DEVELOPMENT, EMPLOYMENT
17 PARTNERSHIPS FOR THE GOALS		GENDER EQUALITY, EXECUTIVE PAY, TAX GAP, ECONOMIC DEVELOPMENT

Source : Impact Cubed, Avril 2024

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Non applicable

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Non applicable

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Non applicable

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les principales incidences négatives prises en considération par le fonds ont été filtrées dans le processus d'investissement. Le processus a été le suivant :

1. Exclusion des entreprises impliquées dans la fabrication du tabac, des armes controversées et dans la production et l'extraction du charbon.
2. Sélection des entreprises devant relever d'un *Stewardship score* minimum, attribué selon une méthode quantitative. Afin de déterminer si un investissement était éligible, les indicateurs des principales incidences négatives de l'investissement ont été pris en compte tels que les mots clés suivants : *accusations, accused, accuses, alienated, allegations, collusion, controverses, courtroom, non qualified, replaced, uncommitted, overnight, retention...* Lorsque l'incidence négative est considérée comme significative, l'entreprise obtient un score faible et par conséquent, n'est pas sélectionnée.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

	Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Au 31/12/2024	APPLE (US0378331005)	Information Technology	8.28%	US
	NVIDIA CORP (US67066G1040)	Information Technology	6.85%	US
	MICROSOFT CORP (US5949181045)	Information Technology	6.83%	US

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

BROADCOM INC (US11135F1012)	Information Technology	6.50%	US
AMAZON.COM INC (US0231351067)	Consumer Discretionary	5.22%	US
ALPHABET – A (US02079K3059)	Communication Services	5.03%	US
ELI LILLY & CO (US5324571083)	Healthcare	4.71%	US
MASTERCARD (US57636Q1040)	Financials	3.05%	US
ORACLE CORP (US68389X1054)	Information Technology	2.94%	US



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

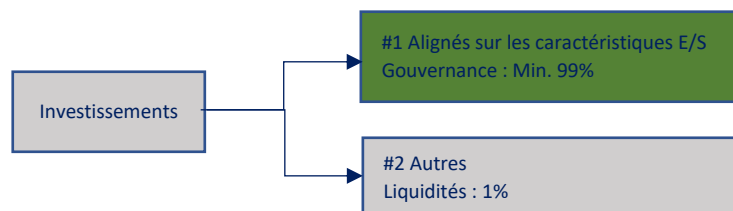
● Quelle était l'allocation des actifs?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Au 31 décembre 2024, l'OPCVM a investi 99.24% de son actif net dans des actions américaines de l'indice S&P500 ayant fait l'objet d'une analyse « G » - après exclusion des secteurs tabac, armement et charbon - et étaient donc alignées avec les caractéristiques environnementales et sociales induites. Les 0.76% restants étant des liquidités.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend:

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Semiconductors	19.42%
Software	17.16%
Technology Hardware, Storage	8.84%
Pharmaceuticals	6.16%
Broadline Retail	5.22%
Interactive Media & Services	5.03%
Insurance	4.92%
Household Products	3.64%
Health Care Providers & Services	3.59%
Health Care Equipment & Suppliance	3.55%
Financial services	3.05%
Consumer Staples Distribution	2.98%
Specialty Retail	2.75%
Communications Equipment	2.38%
Hotels, Restaurants & Leisure	1.82%
Textiles, Apparel & Luxury Goods	1.24%
Beverages	1.54%
Capital Markets	1.22%
Ground Transportation	0.91%
Electronic Equipment, Instrument	0.84%
Food Products	0.72%
Air Freight & Logistics	0.67%
Machinery	0.60%
Trading Companies & Distribution	0.26%
IT Services	0.25%
Household Durables	0.20%
Distributors	0.10%
Biotechnology	0.10%
Containers & Packaging	0.09%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Non applicable.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

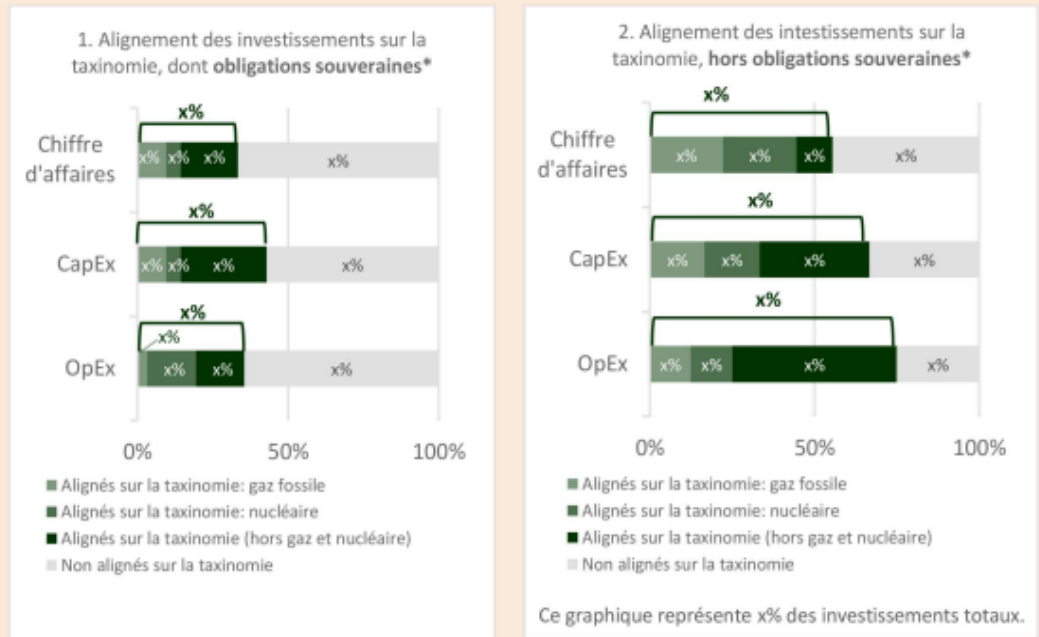
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Non applicable

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Non applicable

- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Non applicable

- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

Non applicable

- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?**

Les investissements inclus dans la catégorie « autres » étaient des liquidités. Leur finalité était de palier aux éventuels rachats de parts du fonds. Les garanties environnementales ou sociales minimales ne s'appliquaient donc pas à ces liquidités.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

De manière synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 4 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche extra-financière en particulier en excluant les valeurs exposées à des controverses majeures et en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à B selon la méthode NLP) ;
- La collecte annuelle des rapports annuels 10-K pour environ 450 entreprises afin de filtrer et analyser 8 000 mots ;
- L'analyse quantitative de ces rapports 10-K selon le modèle NLP ;
- Le rebalancement annuel du portefeuille par la sélection de 100 entreprises de l'indice S&P500 ayant le score « *Stewardship* » le plus élevé.

Ainsi, afin d'atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence, Rcube Asset Management a sélectionné les valeurs avec les meilleurs *Stewardship score*.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

	Performance 2024	
	GBI GOOD GOVERNANCE UCITS	Indice de référence S&P500 EUR Hedged TRI EUR (SPXUXET) / S&P500 TRI (USD) (SPXNTR)
Part A (EUR) - FR0013525854	20.89%	22.99%
Part B (USD) - FR0013525862	22.78%	25.02%
Part C (USD) - FR001400HCD4	22.14%	25.02%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?

Il s'agit d'un indice de marché large.

● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?

Non applicable

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Voir ci-dessus

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

Voir ci-dessus